

**PRO VELO Suisse**  
**Association nationale pour les**  
**intérêts des cyclistes**  
Birkenweg 61 | Case postale  
CH-3001 Berne

Tél. 031 318 54 11  
info@pro-velo.ch | www.pro-velo.ch

## **Communiqué de presse du 8 décembre 2017**

### **Vélos en libre-service en flotte-libre: recommandations pour les villes**

***Les vélos en libre-service en flotte-libre suscitent la controverse depuis leur récente arrivée sur le marché suisse. PRO VELO Suisse accueille favorablement le vélo en libre-service sous toutes ses formes et publie des recommandations pour aider les villes à se positionner face aux opérateurs de systèmes de VLS.***

Depuis qu'une start-up singapourienne a déployé cet été plusieurs centaines de vélos à Zurich sans concertation préalable avec les autorités locales, le débat fait rage autour des systèmes de vélos en libre-service (VLS) sans station fixe. Grâce à une simple appli, ces vélos peuvent être localisés, déverrouillés et loués puis stationnés n'importe où dans l'espace public. Plusieurs villes européennes ont déjà fait l'expérience de cette démarche offensive des opérateurs de systèmes en flotte-libre. La Suisse est désormais elle aussi concernée.

Certaines villes interdisent au lieu de dialoguer avec les opérateurs. Le manque d'espace est cité comme principale raison de refus. Toutefois, cet argument ne vaut pas pour PRO VELO Suisse, car selon elle, une ville accueillante pour les vélos devrait offrir suffisamment de places de stationnement pour les vélos.

C'est pourquoi PRO VELO Suisse publie une prise de position contenant des recommandations à l'intention des villes pour les aider à réagir de manière appropriée à l'arrivée des opérateurs de systèmes de VLS en flotte-libre et leur proposer des solutions pour intégrer ces systèmes dans leur propre stratégie de mobilité.

#### **Une tendance positive**

PRO VELO Suisse salue favorablement l'introduction de systèmes de vélos en libre-service en flotte-libre en Suisse, dans la mesure où ils peuvent contribuer à favoriser les déplacements à vélo dans les villes et les agglomérations. S'ils sont combinés intelligemment avec les transports publics, ils les complètent idéalement. Ces systèmes ne devraient donc pas être interdits mais régulés, en définissant des conditions cadres adaptées au contexte local, que les prestataires seraient tenus de respecter.

#### **Huit champs d'action**

Les recommandations portent sur huit champs d'action que les villes et les opérateurs de systèmes de VLS doivent aborder conjointement. Les prestataires doivent notamment respecter les principes de protection des données et des consommateurs, garantir la qualité et la robustesse des vélos et veiller à ce que les vélos stationnés n'encombrent pas l'espace public, ne gênent pas d'autres usagers ou ne surchargent pas les

installations de stationnement publiques. Le nombre de vélos et leur périmètre d'utilisation doivent être définis en fonction des besoins, et les vélos doivent être entretenus de manière adéquate.

Ces recommandations ont été formulées dans le but que les systèmes de VLS en flotte-libre fonctionnent de manière sûre et satisfaisante pour tous, complètent judicieusement l'offre de transports publics, répondent aux besoins des utilisateurs et contribuent au développement d'une mobilité durable.

Consulter la prise de position:

<https://www.pro-velo.ch/fr/themes-et-projets/infrastructures/velos-en-libre-service-vls/>

### **Renseignements**

Bettina Maeschli, communication PRO VELO Suisse, tél. 076 412 33 35

PRO VELO Suisse est l'association faîtière nationale des cyclistes en Suisse. Elle représente les intérêts des cyclistes à l'échelle nationale et regroupe 40 associations régionales et plus de 34 000 membres individuels.  
[www.pro-velo.ch](http://www.pro-velo.ch)